

Une fillette de neuf ans est d'abord soumise au traitement bromuré avec régime carné; pas de résultat thérapeutique appréciable.

Elle est mise au régime lacté, puis l'oto-végétarien avec bromuration méthodique; les crises se modifient d'abord, puis s'espacent et finalement disparaissent pendant dix-sept mois. Elle revient à son régime carné; les crises réapparaissent et sa santé générale s'altère. Elle est mise de nouveau à un régime diététique; il y a de nouveau une amélioration.

Enfin elle retombe dans son état initial en reprenant le régime carné qui est habituel et enraciné dans la famille. Dans ces deux cas, la question de déchloruration de MM. Richet et Toulouse intervient. A-t-elle une influence sur les accès? A-t-elle une influence sur la bromuration? Renforce-t-elle ou atténue-t-elle l'action du bromure?

Dans le premier cas, le régime déchloruré a pu littéralement remplacer la bromuration. Dans le second, il paraît avoir renforcé l'action du bromure qui a pu être donné, avec efficacité probable, à petite dose.

Il va de soi que, pour l'épilepsie, comme pour tout autre cas pathologique, le rôle du médicament, quelque important qu'il soit, est toujours d'une efficacité moindre que celui de la médication, c'est-à-dire de la *méthode générale* suivie dans le traitement.

L'efficacité du bromure est hors de discussion, mais les faits observés paraissent montrer que cette efficacité est augmentée par le régime alimentaire spécial.

M. Brunon donne encore une observation où apparaît un facteur plus important, la *vie au grand air avec travail physique*.

Il s'agit, en résumé, d'un garçon chez lequel en 1895 apparurent de lictère, puis des vertiges et plus tard des crises épileptiques très nettes.

Le traitement fut le suivant:

De 1895 à 1900, *vertiges*, pas de bromuration méthodique.

De 1900 à 1905, bromuration méthodique et pas de régime réglementé: résultats médiocres.

De 1906 à 1908, même bromuration avec régime ovo-lacto-végétarien (surtout végétarien), séjour à la campagne et occupations agricoles. Rareté des vertiges, deux accès en deux ans, dont l'un consécutif à un écart de régime.

Dans l'ensemble, transformation physique et intellectuelle du malade.

La vie champêtre entre sûrement en ligne de compte dans ce résultat. Il faut, de plus, tenir compte de l'effet moral d'une occupation active qui releva le malade à ses propres yeux.